

Communiqué à l'attention des acteurs socioprofessionnels de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon

Le 01 octobre 2021

Rejoignez le Comité de Direction de l'Office de tourisme : **Devenez acteur du développement touristique de notre territoire**

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) chargée de la « *promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme* » exerce cette compétence sur l'intégralité de ses Communes, hors la Commune d'Allos.

Après plusieurs années d'exercice au travers de l'association « Office de tourisme intercommunal - Verdon tourisme », le Conseil Communautaire, par délibération du 29 juin 2021 puis du 28 septembre dernier, a décidé de faire évoluer le modèle d'organisation en vigueur en évoluant vers un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Au travers de cette réorganisation, la finalité est d'optimiser le fonctionnement afin de gagner en qualité de service et en visibilité auprès de nos clientèles, au bénéfice de l'ensemble des activités et des composantes de notre destination.

L'EPIC se substituera à compter du 1^{er} janvier 2022 à l'actuelle association, et exercera toutes les missions visant à structurer et développer l'activité touristique du territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.

Cette nouvelle structure s'appuiera sur un comité de direction composé de 20 membres dont :

- **Un collège de 12 élus communautaires,**
- **Un collège de 8 acteurs socioprofessionnels,** ne pouvant être titulaires d'un mandat d'élu local.

En tant qu'acteur touristique incontournable de ce territoire, il est indispensable que vous participiez à cette nouvelle dynamique et soyez représenté au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal.

C'est pourquoi et en vue de la constitution du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon lance un appel à candidatures à destination des socioprofessionnels désireux de s'associer activement au développement touristique du territoire.

Cette instance sera un lieu majeur de mise en débat, d'approfondissement et de décisions tant sur la stratégie de développement touristique du territoire que sur les choix économiques qu'elle induit.



Pour tout acte de candidature, nous vous invitons à nous faire parvenir le bulletin de candidature ci-joint complété **au plus tard avant le 28 octobre 2021**.

La désignation des représentants devant siéger au comité de direction de l'EPIC s'effectuera lors du conseil communautaire du 30 novembre 2021. Une fois l'ensemble des représentants des deux collèges élus, le premier comité de direction pourra se réunir courant décembre 2021.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au développement touristique de notre territoire et dans l'attente de vous rencontrer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher partenaire, nos salutations les meilleures.

Maurice LAUGIER,



Président de la Communauté de
Communes Alpes Provence
Verdon

Magali SURLE-GIRIEUD



Vice-Présidente de la
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon, en
charge du tourisme